origical

LA PRÉFECTURE DE LA LOZERE COMMUNIQUE

AVIS DE CONSULTATION DU PUBLIC

Installations classées pour la protection de l'environnement

Commune du Massegros Causses Gorges (48500)

SARL « Le lavoir des causses » - Inos - 48500 Le Massegros Causses Gorges

Par arrêté préfectoral n° PREF-BCPPAT2021 - 322- 002 du 18 wovembre 2021, la demande et le dossier d'enregistrement concernant la blanchisserie « Le lavoir des causses » présenté par M. Brice Saint Pierre, est soumis à la consultation du public.

Le lieu d'implantation du projet est situé à Inos - 48500 Le Massegros Causses Gorges.

Cette consultation du public est ouverte pendant quatre semaines du lundi 13 décembre 2021 au dimanche 9 janvier 2022 inclus.

Le public pourra prendre connaissance de la demande et du dossier, déposé en mairie du Massegros Causses Gorges, aux jours et heures habituels d'ouverture au public, sur le site internet des services de l'État en Lozère (www.lozere.gouv.fr - Rubriques « publications / ICPE/enregistrement), ou à la préfecture de la Lozère, sur rendez-vous au 04.66.49.67.72.

Il pourra consigner ses observations éventuelles sur le registre ouvert à cet effet en mairie, les adresser par écrit, avec la mention « consultation du public - SARL (a la la préfète de la Lozère (bureau de la coordination des politiques publiques et de l'appui territorial) - faubourg Montbel – 48000- Mende), pendant le délai de la consultation, ou par mail à l'adresse électronique suivante : consultation.lavoirdescausses@laposte.net

Eu égard à l'état d'urgence sanitaire, les mesures barrières devront être respectées.

Au terme de l'instruction, la préfète de la Lozère prendra, par arrêté préfectoral, soit une décision d'enregistrement, éventuellement assorti de prescriptions particulières complétant ou renforçant les prescriptions générales fixées par l'arrêté ministériel prévu par l'article L.512-7 du code de l'environnement, soit une décision de refus.

Pour la préfète, et par délégation, le secrétaire général

Thomas ODINOT